



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Aytré Funboard

Vendredi 10 janvier 2025

L'assemblée générale s'est tenue le 10 janvier 2025 de 19 à 21 heures conformément à l'article 12 des statuts de l'association. Les adhérents convoqués par voie électronique ont pu assister à l'assemblée qui s'est tenu au Comptoir O'Tapas à La Rochelle.

Nous les remercions vivement de leur présence !

Le Président remercie également l'équipe bénévole du bureau pour son engagement ainsi que les nombreux vidéastes et photographes qui alimentent le compte Facebook et le site web pour que notre association continue à exister dans les meilleures conditions.

L'ordre du jour suivant était :

1. Marcel Plenchette
 - o Bilan 2024
 - o Développements du pôle nautique :
 - o Dernières informations de la part de la mairie d'Aytré
2. Éric Katz
 - o Rapport financier 2024 et perspectives 2025
3. Ian Le Maur
 - o Événements 2024 et 2025
4. Vente prioritaire aux adhérents
 - o Choix relatif au matériel conservé
 - o Modalités pour le matériel restant
5. Accompagnement des débutants
 - o Réflexions et choix
6. Échanges et questions diverses
7. Pot de l'amitié

Bilan des activités 2024 :

- 2024 a vu les débuts du développement du pôle nautique avec l'implantation et la mise à disposition, partagée avec Aytré-Kite, de 2 Algecos. L'un comportant une douche et des toilettes ; l'autre une salle de réunion.
- L'organisation d'un évènement de présentation et d'essai de matériel (Voiles Gunsails et planches WeOne) qui a eu un beau succès
- L'achat à prix avantageux de matériel de windsurf par les adhérents pour un peu plus de 2200€. Il est rappelé que l'association ne prend aucune marge sur ces transactions.
- La participation en septembre au salon des associations d'Aytré avec quelques adhérents supplémentaires, notamment des débutants



- L'accompagnement de deux débutants, Olivier et Guillaume, qui ont adhéré en tant que membres bienfaiteurs (montant 50€ la cotisation)

Bilan financier année 2024 : janvier à novembre

Trésorerie au 30 novembre 2024

Dépenses 2024	
• Loc garage (stockage matos)	360,00 €
• Assurance	450,41 €
• Animations	610,18 €
• Frais bancaires	71,53 €
• Achat Lycras	947,50 €
• Rbst Lycras	30,00 €
• Commandes Adhérents	2211,22 €
• Autre (Com, flags, clés, ...)	398,44 €
Total	8079,28 €

Recettes 2024	
• Cotisations	1 720,00 €
• Vente Lycras	110,00 €
• Rembst Maif	190,12 €
• Rembst Adhérents	2211,22 €
• Rembst banque	1,38 €
Total	4232,72 €



Trésorerie	
• Compte bancaire	2 522,00 €
• Epargne Livret A	3 000,00 €
• Caisse	290,18 €
Total	5812,18€

Frais 1 shot

Achat matos
adhérents

Prévisions 2025 :

- Recettes : environ 1500€
 - Cotisations : même montant soit 35€, les recettes dépendent du nombre d'adhérents. Idéal : 45 à 50 adhérents aujourd'hui 49.
- Dépenses : environ 1400€
 - Dépenses courantes : assurance, banque, site ...
 - Évènements : 3 ou 4 évènements environ 600€

Avancée du développement du pôle nautique :

Monsieur Lambert représentant la mairie d'Aytré a rappelé que celle-ci était engagée dans le développement d'un pôle nautique sur la base d'Aytré. Monsieur Lambert a rappelé également que la mairie était dans l'obligation de retirer les algécos pendant la période d'hiver (novembre à mars). L'aménagement du parking d'environ 200-250 places devrait être réalisé prochainement, intégrant une barre d'accès limitée à 2M. Quelques places seront réservées aux camions en bordure.

Les passerelles permettant l'accès à la plage ne seront pas opérationnelles avant 2026 compte tenu des études qui doivent être réalisées par « Faune et Flore ».

La mairie n'envisage pas d'ajouter de container ou algécos supplémentaires, pour stocker du matériel par exemple. Compte tenu de l'obligation de retirer les algécos en hiver ou lors de coup de vent et du coût que ça représente (600€ à chaque fois), l'association ne peut pas disposer de son propre container.

Une zone de rinçage devrait être mise à disposition sur la zone de gréage qui se situera entre les algécos et la plage.

L'anémomètre accompagné d'une webcam devrait être opérationnel en février 2025.

Le parking front de mer de la Gigas et celui en retrait seront bientôt fermés.

Conclusion : peu de changements pour la saison 2025 mis à part l'anémomètre et la webcam. Mise à l'eau comme aujourd'hui en attendant les prochains travaux.

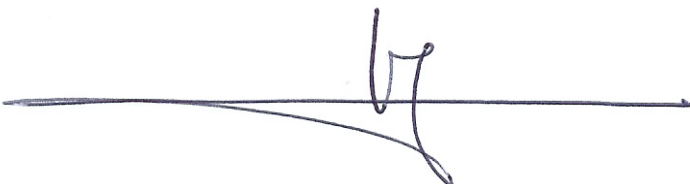
Décisions :

1. Le bilan financier a été approuvé par l'assemblée générale
2. Il a été décidé de conserver le même montant de cotisation
3. La vente du matériel a été reportée compte tenu des mauvaises conditions d'audition. L'inventaire du matériel sera diffusé auprès des adhérents. Ceux-ci seront invités à faire part de leur choix avant le 15 février 2025.
4. Il a été confirmé le choix d'organiser les prochaines AG dans une des salles de la mairie d'Aytré ou dans tout autre local facilitant les échanges.
5. L'assemblée est favorable à l'organisation d'évènements. Il a été évoqué :
 - a. La démonstration de nouveau matériel de windsurf, exemple Duotone
 - b. L'organisation de slaloms créatifs
 - c. L'organisation d'ateliers techniques : exemple progresser en jibe avec Lionel
 - d. Des évènements conviviaux : BBQ etc... pot avec présentation des locaux et du site du pôle nautique
 - e. Des séances d'initiation au funboard
6. Lancer l'appel à adhésions 2025 via la plateforme Yapla <https://aytre-funboard.s2.yapla.com/fr/adh-sion-afb-v2-11583>. Bien entendu, les règlements par virements ou autres moyens sont possibles. En cas de besoin, un RIB vous sera envoyé.

L'assemblée générale s'est conclue par un verre de l'amitié et quelques échanges informels.

Le président :
Marcel Plenchette

Pour la secrétaire, le trésorier :
Éric Katz



Composition du bureau : le bureau a été élu, pour 2 ans, par l'AG du 08 mars 2024.

Président : Marcel Plenchette

Trésorier : Eric Katz

Secrétaire : Béatrice Adam

Responsable de la communication : Ian Le Maur

Membres élus : Joël Durrieu ; Laurent Demerens, Éric Le Gall

Contact : aytrefunboardasso@gmail.com